



PRÉSERVER

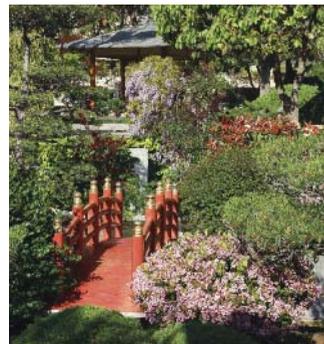
ACTIF ET ENGAGÉ



monaco.
tourisme responsable



BIENVENUE À MONACO



SOMMAIRE

Bienvenue à Monaco	
Destination de Tourisme durable et responsable	1
Un Pays résolument engagé	2
Se rendre à Monaco	5
Les transports sur place	7
Séjourner	11
Savourer	13
Découvrir un Monaco vert	15
Congrès – Tourisme d'affaires	21
Les principales institutions	23
Les grandes dates de l'environnement à retenir	30
Carnet d'adresses	31



Bienvenue à Monaco,

Destination de Tourisme Responsable !

C'est à la découverte d'une Destination responsable et résolument engagée dans la protection de l'Environnement que nous vous invitons.

A Monaco, le Gouvernement Princier, la Direction du Tourisme et des Congrès, les partenaires hôteliers ainsi que tous les acteurs du Tourisme œuvrent pour une gestion optimum des ressources.

Au fil des pages, vous découvrirez une Principauté qui a, au cœur de ses préoccupations, la protection, la préservation de l'eau, de la biodiversité et le combat contre le réchauffement climatique.

Visiter Monaco "autrement", mieux connaître nos initiatives, voici notre proposition.

... Et parce que vous aussi, vous êtes un des acteurs de la préservation de l'Environnement, n'oubliez pas les eco-gestes et n'hésitez pas à suivre nos conseils qui se sont glissés au fil des pages !!!!

Une information détaillée et régulièrement mise à jour est disponible sur le site : www.visitmonaco.com

UN PAYS RÉSOLUMENT ENGAGÉ

"Notre Principauté s'honore d'être active et présente dans tous les combats pour la protection de la planète. Nos initiatives marines sont connues et reconnues, depuis les premières expéditions de mon trisaïeul le Prince Albert 1er jusqu'à la Monaco Blue Initiative en passant par la création du sanctuaire PELAGOS, la protection du thon rouge ou notre engagement en faveur des forêts.

Depuis longtemps tourné vers la mer, vers le large, vers les autres, Monaco prouve jour après jour l'intensité de son engagement au service de l'avenir de l'humanité".

Albert II de Monaco

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

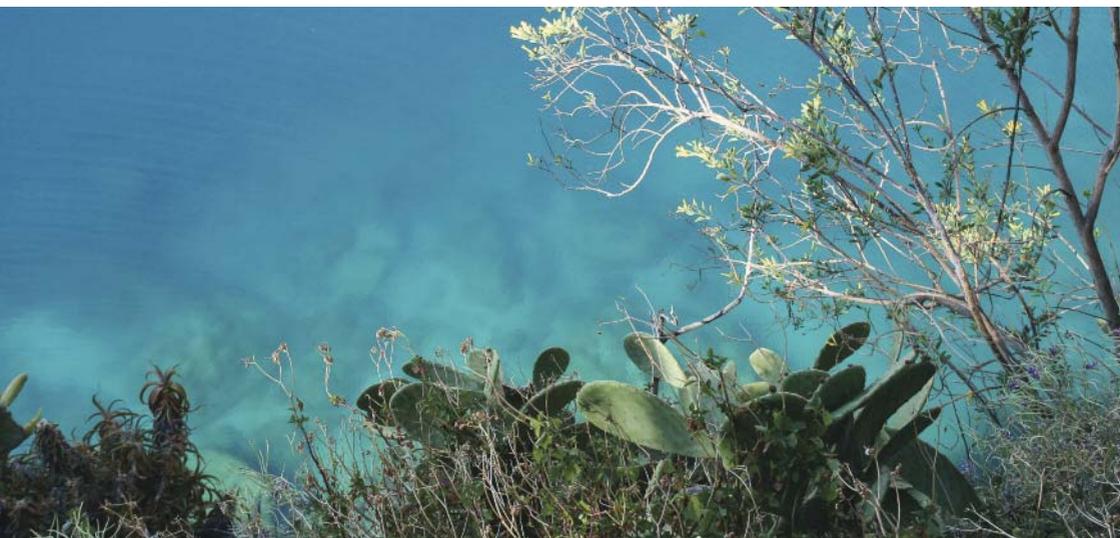
S.A.S. le Prince Albert II a engagé la Principauté de Monaco à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% à l'horizon 2030 par rapport à 1990 et a renouvelé Son engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ainsi que Ses nombreuses actions en faveur de la prise en compte des océans dans la problématique du dérèglement climatique.

En se fixant de tels objectifs, la Principauté marque sa volonté de prendre pleinement part à l'effort collectif nécessaire pour faire face à l'un des plus grands défis de l'humanité.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Consciente des menaces qui pèsent sur les générations futures dues aux changements climatiques, et soucieuse de respecter ses engagements vis-à-vis du Protocole de Kyoto, la Principauté de Monaco est résolue à mettre en œuvre une politique énergétique intégrant des objectifs de développement durable.

Depuis 2008, le Gouvernement de Monaco a renforcé sa démarche de Développement Durable au travers de la réalisation d'actions éco-responsables concrètes. Toutes ces actions dites d'atténuation consistent à diminuer les prélèvements de ressources naturelles dans la biosphère et, par extension, à générer des économies pour l'organisation...



En 2012, le Gouvernement s'est engagé dans une démarche de consolidation de son plan énergie climat au travers de l'European Energy Award (EEA). Cette démarche a permis de réaliser un bilan de la mise en œuvre du Plan Energie Climat et d'établir un plan d'actions. Le label European Energy Award (EEA) a été décerné à Monaco à la suite d'un audit international sur la base d'un programme d'actions échelonné sur quatre ans.

Monaco a été le premier pays à déposer en 2013 ses instruments d'acceptation de la seconde période d'engagement du protocole de Kyoto (2013 - 2020). La Principauté, a tenu ses engagements pour la première période (elle s'était engagée à réduire de 8% les émissions directes de GES par rapport à 1990 entre 2008 et 2012). Par ailleurs, lors de la Conférence Climatique de Copenhague, SAS le Prince Souverain a annoncé Sa volonté de réduire les émissions de la Principauté de 30% en 2020 par rapport à 1990 et de 80% en 2050.

CONTRÔLE QUALITÉ DE L'AIR

Afin de prévenir une gêne ou un risque pour la santé et l'environnement, un réseau automatisé de six stations de surveillance de la qualité de l'air a été mis en place en Principauté depuis près de vingt ans. Il fournit des mesures en continu et permet l'élaboration des alertes de pollution, ainsi que le suivi sur le long terme de l'évolution de la qualité de l'air.

Ce réseau se compose de deux différents types de station de surveillance: celles de proximité et celles de fond. Les premières sont proches des sources de pollution (trafic routier), les secondes dites également d'ambiance générale, sont éloignées de toutes sources de pollution marquée.



Les valeurs relevées sont comparées aux valeurs limites fixées par les directives européennes en la matière. Les résultats sont accessibles au grand public sur les écrans situés à l'entrée de Monaco.

LES QUALITÉS DES EAUX LITTORALES

La Principauté assure une surveillance de la qualité physique et chimique des eaux littorales, basée sur des mesures répétées de l'ensemble des composantes du milieu marin (masses d'eau, sédiments et organismes vivants), mais également sur la connaissance des activités ou des apports naturels et anthropiques susceptibles d'influer sur la qualité du milieu.

En plus de cette surveillance locale, la Direction de l'Environnement participe à la campagne RINBIO (Réseau d'Intégrateur Biologiques) organisée tous les 3 ans par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'IFREMER (Institut Français pour la recherche et l'Exploitation de la Mer).

Cette étude repose sur l'utilisation d'accumulateurs biologiques (moules) qui par leur présence, leur comportement démographique, morphologique et physiologique caractérisent un milieu et son évolution. Ce réseau offre l'avantage de fournir une information homogène des niveaux de contamination observée à l'échelle de la Méditerranée Occidentale (programme européen MYTILOS).

Enfin, une surveillance sanitaire des eaux de baignade est également mise en œuvre entre début mai et fin septembre avec un rythme de prélèvement et d'analyse hebdomadaire sur chaque site de baignade (plages des Pêcheurs, du Solarium et du Larvotto). Une déclaration de conformité est par ailleurs élaborée à l'issue de chaque saison balnéaire. Lors de la saison estivale de juin à septembre, les valeurs relevées sont accessibles au grand public au poste de surveillance de plage du Larvotto et sur les écrans à l'entrée de Monaco.

Source Direction Environnement

Conseil n° 1 - Préparez votre voyage

Consultez le site internet www.visitmonaco.com avant votre départ et programmez vos activités.

N'imprimez pas les informations. Les brochures et dépliants d'appel (édités sur papier recyclé) dont vous avez besoin sont disponibles et vous seront remis à votre arrivée, à l'hôtel ou bien à la Direction du Tourisme et des Congrès.

Préparez vos bagages en respectant quelques règles simples et écologiques :

N'alourdissez pas votre valise avec des produits que vous n'utiliserez pas (livres, ...), ôtez les emballages inutiles de vos produits... En fait, voyagez léger ! ... et gardez à l'esprit que votre empreinte carbone augmente avec le poids que vous emportez.

Shampoings et produits de beauté "bio" sont à présent disponibles dans la plupart des boutiques et grands magasins. Favorisez leur usage en petite quantité pour réduire votre impact au niveau de la pollution de l'eau et de la Méditerranée.

Conseil n° 2

Pensez à compenser vos émissions sur Monaco Carbon Offsetting, le programme de compensation volontaire mis en place par la Fondation Prince Albert II.

www.fpa2.com/compensez.php



SE RENDRE À MONACO

Pour lutter contre les effets globaux du changement climatique, les actions de chacun pour participer à la réduction des émissions de CO² sont importantes.

Comme toutes les activités humaines, voyager pollue. Selon une étude de l'ONU le tourisme contribue à environ 4 à 6% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

Comment alors réduire son empreinte carbone en voyage?

Plus vous empruntez un mode de transport lent, moins celui-ci va dégager de CO².

L'avion, moyen de transport le plus rapide, est donc celui qui dégage le plus de carbone. Pour information, l'avion dégage 360g équivalent de CO² par personne et par kilomètre.

Une voiture diesel dégage deux fois moins de CO².

Un bus dégage quatre fois moins de CO² qu'un avion.

Enfin, un train dégage...35 fois moins de CO² que l'avion.

EN AVION

L'aéroport de Nice-Côte d'Azur relie la Principauté de Monaco à plus de 86 destinations dans le monde. Il se situe à 30 minutes de la Principauté par l'Autoroute.

Depuis le 1er janvier 2015, 100% de l'électricité consommée sur l'aéroport est renouvelable (sources hydrauliques françaises). Ce nouveau marché, conclu avec EDF, fait d'Aéroport Nice Côte d'Azur un aéroport 100% électricité verte. Cette action induit une réduction immédiate de plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre du gestionnaire et en fait le 1er aéroport français 100% électricité verte, issue de la production hydraulique française.

Il est également le premier aéroport français à avoir atteint le niveau 3 du programme Airport Carbon.

EN VOITURE

Le réseau d'autoroutes européen passe à 8 kilomètres du centre-ville.

Au départ de l'aéroport de Nice, il permet d'atteindre la Principauté de Monaco, distante de 22 kilomètres, en moins de 30 minutes.

Il est également possible d'emprunter la basse corniche (qui longe le bord de mer), la moyenne Corniche (Nationale 7), ou la Grande Corniche qui se situe à plus de 510 mètres d'altitude.

Dès votre arrivée, nous vous conseillons de garer votre véhicule dans un des 37 parkings publics, et ensuite, utiliser les transports en commun.

Si vous restez plusieurs jours, Monaco Parking à mis en place des mini forfaits courte durée.

La plupart des parkings publics permettent de charger les véhicules électriques gratuitement.

EN BUS

Le réseau des autobus s'est bien développé sur la Côte d'Azur avec de nombreuses liaisons depuis Nice et Menton vers Monaco.

Une navette Express, relie l'Aéroport de Nice à Monaco. Il s'agit de la ligne 110.

EN TRAIN

Tous les trains s'arrêtent en gare de Monaco-Monte-Carlo. Pour les longues distances, ce moyen de transport reste le plus vertueux.

INTERMODALITÉ

L'intermodalité est à l'honneur : des parcs de stationnement pour les véhicules sont aménagés et arrêts de bus, taxis se situent à proximité.

Conseil n° 3

Garez votre véhicule dans un des parkings de Monaco. Déplacez-vous en transport en commun ou à pieds Et que Vive la mobilité douce !



ET UNE FOIS SUR PLACE ...

Il existe deux moyens de locomotion qui ne dégagent aucun CO² : la marche et le vélo !

VOITURES / PARKING

Il est conseillé de laisser son véhicule dans l'un des parkings publics. Tous les parkings sont souterrains, gardés, et sécurisés. Le tarif horaire ou forfaitaire, indiqué à l'entrée de chaque parking est volontairement très abordable afin d'inciter le public à laisser son véhicule.

A titre d'exemple : (tarifs en date du 4 décembre 2015 et valables pour la plupart des parkings)

De 0 à 60 mn 0,00 €

De 60 mn à 75 mn 2,20 €

De 19h00 à 8h00 par tranche de 15 mn 0,10 €

SE DÉPLACER AUTREMENT

Depuis quelques années, une nouvelle tendance se dessine : "le slow travel", voyager en douceur, passer plus de temps dans la Destination choisie : côtoyer les habitants, prendre le temps découvrir le patrimoine ...

À PIED

Monaco est un territoire de 2,8 km². La marche à pied est certainement le meilleur moyen pour visiter la Principauté.

Il suffit de 45 minutes pour traverser Monaco d'Est en Ouest... La notion de walking distance prend ici tout son sens !



De nombreux ascenseurs et escalators publics permettent de circuler facilement. Ce sont des raccourcis très pratiques et fortement utilisés par les locaux.

Toutes les informations sont regroupées dans un guide intitulé "Monaco Malin" disponible à l'accueil de la Direction du Tourisme et des Congrès ou en téléchargement : www.infotraffic.mc/site_V3/2_pietons/monacomalin.htm

La Direction du Tourisme a édité un parcours qui permet de réaliser une visite de ville de Monaco à pieds, en bus, en empruntant certains ascenseurs et escalators publics (cf. page 17).

AU VOLANT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pourquoi pas en vélo électrique ! Il est possible de louer des vélos à la journée (cf. carnet d'adresses).

Ou bien en Mabee !... Mabee est un service d'autopartage innovant basé sur le principe du free-floating "je prends et je rends mon véhicule (renault twizy) où je veux".

L'été 2016 marque une nouvelle étape dans le développement de cette jeune entreprise. En effet Mabee s'apprête à lancer un accès au service sans engagement au moyen des cartes prépayées rechargeables. Le principe est simple : le client achète une durée d'accès au service utilisable pendant une période prédéfinie. Une fois cette dernière écoulee, il est toujours possible de recharger la carte et de continuer à bénéficier du service.

Avec cette nouvelle offre, Mabee s'adresse non seulement à une clientèle de passage, mais également à une clientèle locale.

Par ailleurs, un service de location unique est toujours accessible aux touristes auprès du Monte-Carlo Bay & Resort.





LES TRANSPORTS EN COMMUN... Des plus classiques aux plus originaux

De nombreuses actions sont menées par le Gouvernement Princier pour favoriser les transports en commun en Principauté : bus de soirée quotidien, bus de nuit le week-end, le bateau-bus qui permet de traverser le Port Hercule, des tarifs attractifs, l'augmentation des fréquences

Le parc de véhicule de la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) roule au DIESTER à 30% (30% biodiesel et 70% de petrodiesel), le premier "biodiesel" français. Mais la CAM n'écarte pas les nouvelles technologies dans le transport et le développement durable afin de réduire toujours davantage ses émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi elle teste, sur une base régulière, les bus électriques et hybrides pour leur efficacité dans les montées du territoire monégasque.

7 nouveaux bus hybrides ont été mis en service en 2016. Ils sont équipés d'un nouveau moteur pour une réduction des émissions fossiles.

Les Bus de jour (lignes 1, 2, 4, 5 et 6)

Cinq lignes d'autobus fonctionnent durant la journée, de 7h00 à 21h30 environ à une fréquence de base de 8'30" les jours ouvrables et de 13' à 20' les week-ends.

Tarif à bord : 2 € le voyage

Tarifs au distributeur et à l'agence commerciale : Carte 12 voyages 10€ ; Pass 24h 5€

Conseil n° 4

Privilégiez la mobilité douce et l'intermodalité... vous verrez, à Monaco, il n'y a rien de plus simple !

Le bus de nuit (N)

Tous les jours de 21h20 à 00h20. Cette ligne parcourt l'ensemble de la Principauté en 45' toutes les 30'.

Les vendredis et samedis, le bus de nuit prolonge son service de 1h00 à 4h00 du matin avec un départ toutes les heures.

Le Bateau-Bus électrique

Intégré au réseau de transport, il ne prétend pas être seulement une navette touristique mais un exemple concret (plus de 120 000 passagers annuels) et qui fonctionne bien, d'un moyen de transport public écologique, en adéquation avec la politique dénommée "Soft modes of transport and placated" initiée par le Gouvernement Monégasque.

Sept jours sur sept, le bateau bus électrique assure la desserte entre les deux rives du port (du Quai Kennedy au terre-plein du Fort Antoine) de 8h00 à 19h50, toutes les vingt minutes.

Ce service est interrompu en cas de mauvaises conditions météorologiques.

LES TRANSPORTS TOURISTIQUES :

Le Petit Train – Monaco Tours :

Le Petit Train rouge et blanc accueille les visiteurs pour une découverte de Monaco au cours d'une promenade commentée en douze langues. Le départ se situe face au Musée Océanographique. Le Petit Train effectue ensuite un circuit vers la Place d'Armes, le Port Hercule sur les traces du Grand Prix de Formule 1, à Monte-Carlo et le Casino et la vieille-ville avec le Palais et la Cathédrale.

Monaco le Grand Tour :

Le bus cabriolet "Monaco Le Grand Tour" propose un tour de ville de la Principauté. Les commentaires sont donnés en 8 langues.

Le pass est valable un ou deux jours et permet de monter et descendre librement du bus à chacun des 12 arrêts pour y découvrir les nombreux centres d'intérêts qui jalonnent le circuit, Palais Princier, Casino, Musées.

Les véhicules fonctionnent au Diester et sont équipés d'un moteur aux normes européennes "Euro 5" afin de réduire la pollution atmosphérique due au transport !

Le Monaco Open Bus Tour circule tous les jours (sauf manifestations exceptionnelles) : du 1er avril au 31 octobre de 10h00 à 17h45, du 1er novembre au 31 mars de 10h00 à 17h30.

Le pass donne l'accès au bateau-bus.

Durée environ 1h00

Le premier départ de la journée se fait à 10h00 au niveau du Quai Kennedy, arrêt bateau bus.



SÉJOURNER À MONACO



Conseil n° 5

Limitez votre consommation en précisant au personnel de l'hôtel que les draps et serviettes n'ont pas besoin d'être forcément changés tous les jours.

Choisissez un hôtel labellisé. Les labels et certifications garantissent les bonnes pratiques des établissements ...

Ne laissez aucune trace de votre passage et même en vacances, triez vos déchets !

SÉJOURNER À MONACO

Les hôtels de la Principauté se sont résolument engagés en faveur de la protection de l'Environnement.

Depuis la signature de la charte environnementale créée par l'Association des Industries Hôtelières et signée par tous les partenaires en 2007, des "Green Teams" se sont constituées au sein des établissements mettant en place et élaborant des solutions concrètes pour réduire leur impact écologique.

Les hôtels de la Principauté s'engagent dans la préservation de l'Environnement et s'efforcent d'être le plus actif possible pour réduire les impacts négatifs et leurs activités sur l'environnement, avec, pour axe principal, la maîtrise de l'eau, les économies d'énergie, le recyclage ...

En gage de qualité, les établissements hôteliers ont choisi la certification.

Plus de 75% des chambres sont certifiées et possèdent des labels ou certifications mettant en avant le respect de l'Environnement.

Les principaux labels présents en Principauté sont :

- ➔ La clé verte (Mérédien Beach Plaza, Columbus Monaco, Fairmont Monte Carlo et Métropole Monte-Carlo)
- ➔ Planet 21 pour le Novotel Monte-Carlo
- ➔ Green Globe , seule certification à prendre également en considération les conditions sociales (Monte-Carlo Bay et Monte-Carlo Beach)

Une nouvelle garantie appréciée des vacanciers : le programme Ecoleaders de Trip Advisor.

Le programme Ecoleaders a été mis en place avec l'aide de spécialistes nationaux et internationaux de l'industrie verte (LEED, PNUE, ...et autres experts du Développement Durable). Il identifie les hôtels et les chambres d'hôtes ayant un fonctionnement éco-responsable.

L'écolabel "Ecoleaders" a été décerné à plusieurs hôtels de la Principauté.

Tout le détail sur les labels et les engagements hôteliers sur : www.visitmonaco.com



SAVOURER

La politique environnementale se poursuit dans les restaurants.

Les Chefs préparent les spécialités et plats locaux en favorisant les produits des fournisseurs/agriculteurs de la région. Certains restaurateurs monégasques cultivent même leurs propres légumes et fruits bio aux alentours de Monaco. Cela permet de réduire l'émission de CO2 des transports des produits importés et favorise l'économie locale.

Moins de transport, plus de goût et un engagement réel pour proposer des menus savoureux, gourmands, bons pour la santé, tout en préservant l'environnement.

Tous les restaurants de la Principauté se mobilisent aux côtés du Prince Albert II pour une protection de la biodiversité en soutenant les actions entreprises par Sa Fondation, (en supprimant le thon rouge de leurs menus notamment).

- Le programme Mister Goodfish :

Ce programme a pour but de sensibiliser le public et les professionnels de l'industrie poissonnière à la consommation durable de produits de la mer. Un des objectifs étant de sensibiliser les publics afin qu'ils fassent un choix responsable, de manière à réduire la pression humaine sur les réserves de pêches non durables.

A Monaco, le Fairmont a signé la convention ainsi que le Vistamar de l'hôtel Hermitage.



- Le restaurant Elsa (restaurant du Monte-Carlo Beach Hôtel) :

Il est le premier restaurant de la région PACA à avoir obtenu la certification "Bio" dans sa catégorie la plus rigoureuse : la catégorie 3, par l'organisme certificateur Ecocert.

- Une Charte contre le gaspillage alimentaire :

Un tiers de la nourriture mondiale finit à la poubelle. Suite à ce constat, la Mairie de Monaco a décidé de mener de nombreuses opérations depuis 2013. L'aboutissement de ces actions est la signature d'une charte par de nombreux restaurateurs monégasques. Ainsi, des doggy bags sont distribués par les restaurateurs signataires.

Les Marchés

Le Marché de la Condamine et le Marché de Monte-Carlo sont des lieux de vie et de commerce incontournables en Principauté. Vous y trouverez des producteurs de fruits et légumes locaux, et à la Condamine, des étals de poissonnier, boucher, boulanger, traiteur

La halle du marché de la Condamine, entièrement rénovée en 2012, propose également une offre restauration, "la Halle Gourmande" pour prendre un verre et grignoter.



DÉCOUVRIR UN MONACO VERT



DÉCOUVRIR UN MONACO “VERT”

Prendre l’Air

Les espaces verts publics et privés couvrent 420 000m² du territoire, représentant environ 14m² par habitant. Parmi les espaces les plus connus, citons le Jardin Exotique, les Jardins de la Petite Afrique ou le Jardin Japonais.

Le Parc Princesse Antoinette, créé en 1916 par le Prince Albert I^{er}, témoigne de l’ancienne culture d’oliviers en Principauté avec 157 oliviers centenaires et millénaires pour certains. Aujourd’hui, ce parc est exemplaire dans sa gestion qui est 100% éco-responsable.

Le Label Espace Vert Ecologique (EVE) remis par l’organisme certificateur ECOCERT est également présent en Principauté au Jardin Japonais et les jardins du Portier, à la Villa Sauber et à la Roseraie de Monaco.

Un “code” a été établi pour préserver les arbres en Principauté. Ce livret composé de 17 pages replace l’arbre dans la ville, son importance et ses vertus et recense également le patrimoine arboricole de Monaco.

Dans le cadre de l’initiative “Monaco s’engage contre la déforestation”, le Gouvernement Princier, la Fondation Prince Albert II de Monaco, et l’association MC2D ont imaginé le parcours des arbres patrimoniaux.



Conseil n° 6

Utilisez vos souliers ! Nous vous proposons un exemple de visite de la ville entièrement pédestre.

Conseil n°7 - Recommandations aux baigneurs et plaisanciers

Ne jetez aucun déchet sur les plages ou en mer (utilisez les cendriers de plages mis à votre disposition pour vos mégots et petit déchets et les containers mis à disposition dans les ports et sur les plages). Privilégiez le tri sélectif de vos déchets sur terre et en mer.

Respectez la faune et la flore. Ne donnez pas à manger aux poissons et ne déplacez pas les rochers si des espèces y sont fixées.

Privilégiez l'utilisation de laits solaires formulés sans écrans chimiques et filtres minéraux sans nanoparticules (les autres produits seraient en effet aussi toxiques pour la peau que pour l'environnement, en particulier pour les coraux et ne seraient pas biodégradables)

Plaisanciers : Vérifiez le bon fonctionnement de votre moteur et préférez un moteur quatre temps qui consomme moins et produit moins de rejets.

Faites attention aux quantités d'eau utilisées pour l'entretien de votre embarcations et aux produits utilisés.

Privilégiez l'ancrage en zone sableuse et relevez l'ancre à l'aplomb du bateau.

Du Jardin de la Petite Afrique, en passant par le Jardin Japonais et la Villa Sauber, le Parcours des Arbres Patrimoniaux présente les spécimens remarquables identifiés par leurs caractéristiques nominatives et dimensionnelles (brochure disponible à l'accueil de la Direction du Tourisme ou à télécharger sur www.visimonaco.com).

Levez les yeux ! Vous découvrirez des murs végétaux çà et là sur les bâtiments. Ces jardins verticaux sont à la fois durables, écologiques et esthétiques.

Les Abeilles et les insectes, sont les bienvenus à Monaco !

Installées sur le toit terrasse de Fontvieille, le miel de Monaco est récolté durant les journées APIdays en présence des scolaires de la Principauté autour d'animations et ateliers pédagogiques.

Des maisons à insectes ont été installées (Jardin de la Petite Afrique, espaces verts du Sporting, à la pointe de la Vigie, Parc Princesse Antoinette, Jardins Saint Martin). Elles sont destinées à accueillir des insectes qui luttent contre les nuisibles (ex : les pucerons).

La Via Alpina

La Via Alpina est une voie transalpine qui relie Monaco à Trieste, via huit pays de l'Europe alpine. L'itinéraire traverse la Place du Palais.



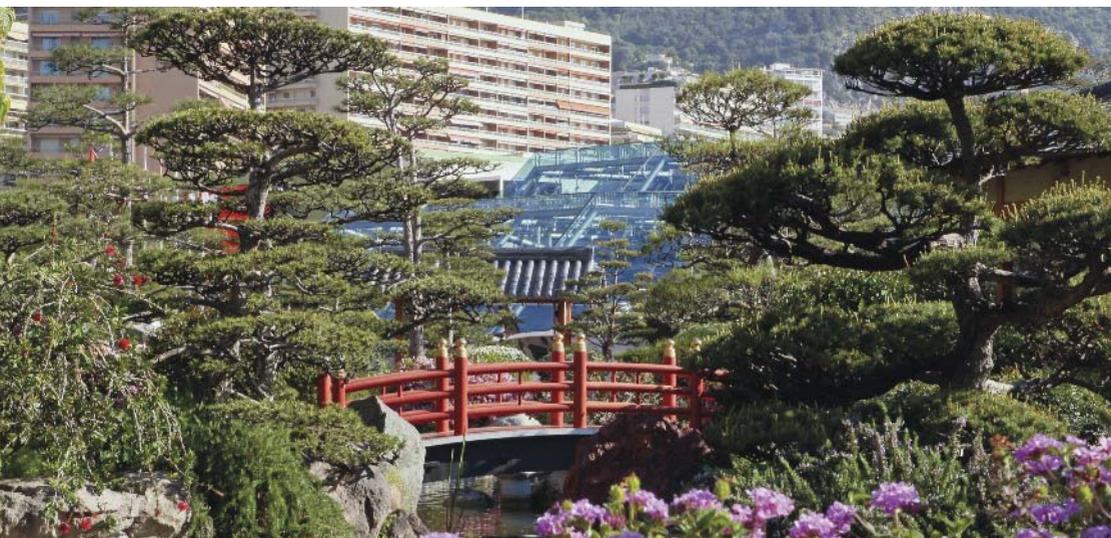
À la plage

Le Larvotto, situé à l'Est de la Principauté, est la plage publique de Monaco. C'est également une réserve sous-marine depuis 1976. La plage ainsi que la réserve de coraux témoignent des engagements environnementaux entrepris par Monaco. Grâce aux actions initiées par l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature, des espèces sont réapparues comme la grande nacre, preuve de l'excellence de la qualité des eaux.

Le poste de surveillance de la plage du Larvotto est alimenté à 100% par l'énergie solaire. Des panneaux photovoltaïques assurent la production qui permet de couvrir tous les besoins en électricité de la cabane. Le surplus produit est en outre renvoyé dans le réseau de la Société monégasque d'électricité et du gaz.

De même, la plage publique du Larvotto est labellisée "Handiplage". Des fauteuils amphibies dits "Tiralos" permettent, avec l'assistance d'handiplagistes, l'accueil de personnes à mobilité réduite de fin juin à début septembre. Sanitaires, douches, plan incliné en béton et parking sont adaptés pour faciliter l'accès aux personnes handicapées.

Monaco Plage propre : chaque année à la période estivale, la Mairie de Monaco, en partenariat avec la Société Monégasque d'Assainissement et la Direction du Tourisme lance l'opération "Monaco, Plage propre". Des cendriers de plage sont distribués et mis à disposition des baigneurs pour sensibiliser les fumeurs au maintien de la propreté et la qualité de la plage.



CONGRÈS

Vous souhaitez mettre en place un Eco-Evènement à Monaco, ici les acteurs touristiques pensent “Durable”.

Le Convention Bureau Monaco

Le CVB est un service de la Direction du Tourisme et des Congrès. Il a pour mission de promouvoir la Destination et gérer des projets d'envergure en matière de Tourisme d'Affaires.

Au sein d'un pays engagé dans la protection de l'environnement, des océans et actif en terme de développement durable, le Convention Bureau Monaco propose une expertise en organisation 100% Green.

Les agences réceptives de Monaco travaillent en partenariat étroit avec le Convention Bureau dans le but de promouvoir la Destination et peuvent proposer une expertise green notamment en termes de team-building et d'incentives.

La liste des agences est disponible sur le site

www.monaconventionbureau.com

Le Grimaldi Forum Monaco

Centre de congrès et de culture, le Grimaldi Forum est né éco-responsable.

Dès 2008, le GFM est devenu l'un des premiers centres de congrès et de culture européens à obtenir la certification environnementale ISO 14001 : 2004. Sa politique verte est depuis, l'un des maillons forts de sa stratégie d'entreprise.

Le GFM intègre des solutions concrètes pour organiser des évènements “Green” sur mesure ! Monaco, terre de congrès dédiés à l'environnement.

En tant que pays engagé dans la protection de l'Environnement, les congrès et salons tels que EVER (Forum et Conférences Internationales sur les Energies renouvelables et les véhicules écologiques) et LIKE BIKE (le salon du vélo haut de gamme) y ont élu domicile.

Le Musée Océanographique accueille également de nombreuses conférences ainsi que des Festivals (par exemple le Blue Ocean Film Festival en 2015, les Rencontre Internationales Monaco et la Méditerranée)...



FONDATION
PRINCE ALBERT II DE MONACO



LES PRINCIPALES INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS QUI ŒUVRENT POUR L'ENVIRONNEMENT À MONACO

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Direction de l'Environnement est chargée d'aider à la définition et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable et de l'environnement à savoir la prise en compte de la biodiversité, la gestion des ressources, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et une politique déterminée en faveur d'une ville durable.

www.gouv.mc/

LA FONDATION PRINCE ALBERT II

La Fondation Prince Albert II œuvre pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable à l'échelle mondiale. Les actions de la Fondation se concentrent sur trois domaines principaux : Le changement climatique et les énergies renouvelables, la biodiversité, l'eau et la désertification.

Elle soutient des projets dans trois principales régions géographiques : Le bassin méditerranéen, les régions polaires et les pays en voie de développement.

La Fondation a mis en place le programme Monaco Carbon Offsetting, un programme volontaire à but non lucratif, de réduction et de compensation des émissions de gaz à effet de serre. Il est destiné aux particuliers, aux entreprises, aux organismes et aux collectivités. Cette compensation carbone, permet de financer un projet certifié UNFCC (United Nations Framework Convention on Climate Change) sélectionné par la Fondation Albert II de Monaco.

www.fpa2.com

LES PORTS DE MONACO

Depuis le début de l'exploitation des ports en 2006, la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM) mène de nombreuses actions en faveur de l'environnement, dans le but de réduire les pollutions quelles que soient leur origine. La SEPM a obtenu en septembre 2011 la certification "Gestion Environnementale Portuaire" décernée par l'AFNOR. Elle traduit une volonté commune de mettre en œuvre les pratiques d'une gestion environnementale appliquée aux ports.

www.ports-monaco.com

LA MAIRIE DE MONACO

Soucieuse et respectueuse de son environnement, conformément aux orientations souhaitées par S.A.S. le Prince Albert II, la Mairie de Monaco s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche en faveur de l'environnement et du développement durable.

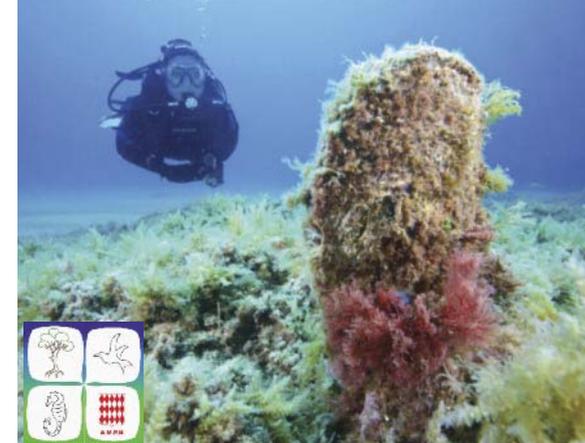
Cet engagement se traduit au travers d'actions concrètes et durables et notamment le programme de reboisement "Une naissance = 1 arbre", l'Opération Monaco Plage Propre menée en collaboration avec la Direction du Tourisme ou bien l'Opération "Monaco s'engage contre le gaspillage alimentaire".

www.mairie.mc

LA SMEG

Depuis 120 ans, la SMEG assure la distribution de l'électricité et du gaz en Principauté. La protection de l'environnement est une de ses préoccupations majeures. Elle a créé un label énergie positive "e+" et propose des offres commerciales vertes. Avec Egeo par exemple, les clients contribuent à favoriser la production d'électricité d'origine renouvelable.

www.smeg.mc



IAEA (International Atomic Energy Agency)

Basé à Monaco, ce laboratoire a de nombreuses missions, notamment celles de mener des études pour la protection de l'environnement marin contre les pollutions radioactives et non radioactives et établir et maintenir des partenariats stratégiques avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses institutions internationales de façon à réaliser les programmes du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) au niveau des océans.

www.iaea.org/

CENTRE SCIENTIFIQUE DE MONACO

Organisme public autonome monégasque créé en 1960 à l'initiative du Prince Rainier III, le C.S.M. est actuellement spécialisé dans l'étude du fonctionnement des écosystèmes côtiers coralliens tropicaux et méditerranéens en relation avec les changements climatiques globaux. Ses recherches mettent en jeu des techniques allant de la biologie moléculaire à l'écologie en passant par la biochimie et la microscopie.

www.centrescientifique.mc

RADIO ETHIC

C'est la web radio du changement durable! De nombreuses émissions sont dédiées à la Principauté.

www.radioethic.com

MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE

Le Musée océanographique de Monaco accueille le public toute l'année.

Le Musée océanographique accueille par ailleurs régulièrement des conférences internationales rassemblant experts, entrepreneurs et décideurs politiques autour des grands enjeux de la gestion durable des océans.

www.oceano.mc

ASSOCIATION MONÉGASQUE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE – AMPN

Fondée en 1975 à l'initiative du Prince Rainier III qui souhaitait créer une aire marine protégée le long du littoral monégasque, l'AMPN a pour principales missions de gérer et préserver la réserve naturelle du Larvotto. La zone du Larvotto représente 33 hectares. Le Centre Scientifique de Monaco indique qu'elle est dix fois plus riche en nombre d'individus que la zone environnante.

Deux grands nettoyages annuels sont réalisés par les membres de l'association et des plongeurs bénévoles, en juillet et en octobre.

Elle effectue également des opérations de reboisement autour de la Principauté.

www.ampn.mc

RAMOGE

La zone RAMOGE comprend les zones maritimes de la région Provence Alpes Côtes d'Azur, de la Principauté de Monaco à la Région Ligurie (RA : Saint Raphaël, MO : Monaco, GE : Gênes) formant ainsi une zone pilote de prévention et de lutte contre la pollution du milieu marin.

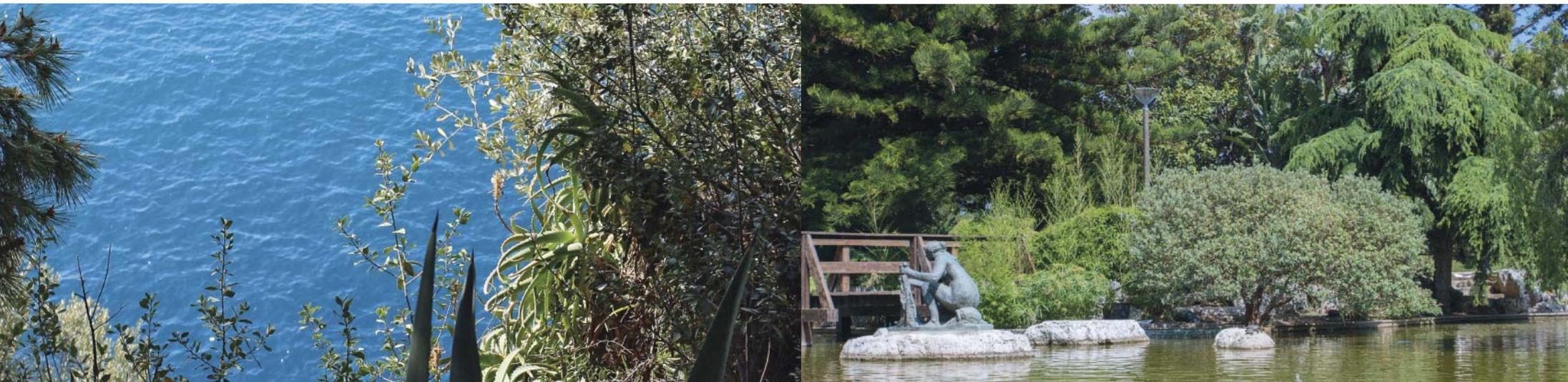
Les actions s'orientent sur la gestion intégrée des zones côtières, la prévention et la lutte contre les événements de pollution, l'éducation et la communication.

ACCOBAMS (Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente)

Il s'agit du premier accord sur la conservation des cétacés engageant les pays de ces régions maritimes leur permettant de travailler ensemble sur une question d'intérêt général.

L'ensemble de l'accord se compose de l'ensemble des eaux maritimes de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente à l'ouest du détroit de Gibraltar. Elle comprend le Sanctuaire Pelagos pour les mammifères marins, établi par la France, l'Italie et Monaco dans le nord-ouest de la Méditerranée.

www.accobams.org



L'ÉCOLE BLEUE

La plongée et la protection des océans

Dirigée par Pierre Frolla, l'école de plongée "l'école Bleue" a une vocation de conseil. Elle élabore des règles de sécurité et des normes d'encadrement en plongée sous-marine et pour la randonnée subaquatique.

L'Ecole Bleue coopère avec tous les organismes, associations, confédérations qui œuvrent pour la protection de l'environnement maritime et le développement de la plongée sous-marine à travers différentes actions.

www.pierrefrolla.com

STARS'N'BARS

Stars'N'Bars est un restaurant apprécié aussi bien des familles que des jeunes qui aiment s'y retrouver. C'est aussi un établissement engagé dans la préservation de l'environnement. Il soutient les objectifs de la Fondation Prince Albert II de Monaco, qui visent à "promouvoir le développement durable, la gestion équitable des ressources naturelles et placer l'individu au centre de ses projets.

A l'initiative de Monacology - la semaine de sensibilisation dédiée aux scolaires - le stars'N'Bars lance en 2016, le premier "Eco Hub" de la Principauté et propose une programmation régulière d'événements "Eco" et aide à la promotion d'actions environnementales en mettant son espace à la disposition de différentes associations.

www.starsnbars.com/fr/

LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS

La Direction du Tourisme de Monaco est en charge de promouvoir la Destination.

Elle se concentre autant sur l'amélioration permanente de la qualité de l'accueil que sur le rayonnement de la Principauté à l'étranger.

Très prisée pour l'excellence de son tourisme de loisirs et d'affaires, la Principauté tend à devenir irréprochable en tant que Destination Durable.

La cellule Tourisme responsable de la Direction du Tourisme et des Congrès a pour mission de promouvoir Monaco en tant que Destination de Tourisme Responsable et travaille en synergie avec tous les acteurs du tourisme en Principauté, notamment les hôtels, les restaurants et les centres attractif dont elle peut soutenir et coordonner les actions.

La DTC a également un rôle de sensibilisation auprès du public. La réalisation de ce document en est l'exemple.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir à la DTC lors de votre séjour pour toute question supplémentaire.

www.visitmonaco.com



DES INNOVATIONS MADE IN MONACO

EAUNERGIE

EauNergie est un bureau d'étude monégasque pour des solutions de fourniture d'eau "Clés en main". Les systèmes brevetés sont étudiés et développés pour fournir de l'eau potable et fonctionner avec de l'énergie renouvelable.

www.eaunergie.pro

MONTE-CARLO BEAUTY

Les cosmétiques Monte-Carlo Beauty sont développés et produits en Principauté de Monaco. Ces produits contiennent 97% d'ingrédients d'origine naturelle et 0% de paraben, phénoxyéthanol, PEG, phtalate, silicone, huile minérale, ingrédient d'origine animale, alcool, parfum de synthèse, colorant !

Le packaging respecte l'environnement. Tous les matériaux des emballages sont recyclables. Monte-Carlo Beauty est membre du programme "Monaco s'engage contre la déforestation" de la Fondation Prince Albert II.

www.montecarlobeauty.com

TERRE DE MONACO

Terre de Monaco s'est fixée comme mission d'instituer l'agriculture urbaine, en particulier des potagers écologiques de fruits et légumes, sur les toits, les balcons et les alentours des bâtiments de la Principauté de Monaco et communes limitrophes, tout en commercialisant les produits issus de ses exploitations sous son propre label.

Ce projet est innovant et valorise les espaces plats par la création de potagers hors sol de fruits et légumes qui respectent les valeurs de la culture bio et de la permaculture.

Concernant les grandes parcelles, les produits sont récoltés et destinés à la consommation locale : particuliers, restaurants, marchés, épiceries, etc.

www.terredemonaco.com

QUELQUES DATES IMPORTANTES POUR L'ENVIRONNEMENT



22 mars :	Journée Mondiale de l'Eau
29 mars :	Earth Hour
1 ^{ère} semaine d'avril :	Semaine du Développement Durable
2 juin :	Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable
5 juin :	Journée Mondiale de l'Environnement
8 Juin :	Journée Mondiale des Océans
Septembre :	Semaine Européenne de la Mobilité

Des Infos sur Monaco avant, pendant et après votre voyage : www.visitmonaco.com

CARNET D'ADRESSES

SE RENDRE À MONACO :

MONACO PARKING : www.monaco-parking.mc

Pour la compensation de votre voyage : www.fpa2.com/compensez.php

LIGNE DE BUS LA COTE D'AZUR : www.lignesdazur.com

SUR PLACE :

Location de vélos : NEWTEON : www.magasin-velo-electrique.com

MOBEE : location de twizy dans certains établissements partenaires : www.mobee.mc

CAM : Bus de ville de Monaco et Bateau bus : www.cam.mc

PETIT TRAIN : www.monacotours.mc/

MONACO LE GRAND TOUR : monacolegrandtour.com/

AU CŒUR DE MA VILLE : Visites de Monaco entièrement pédestres effectuées avec un enfant du Pays : www.monaco-rando.com

VIA ALPINA : www.via-alpina.org

SÉJOURNER :

COLUMBUS MONTE CARLO : www.columbushotels.com

MERIDIEN BEACH PLAZA : www.lemeridienmontecarlo.com

FAIRMONT MONTE CARLO : www.fairmont.fr/monte-carlo

MONTE CARLO SBM : www.fr.montecarlosbm.com

METROPOLE MONTE CARLO : www.metropole.com/fr

NOVOTEL : www.novotel.com

MONTE CARLO BEACH : www.fr.monte-carlo-beach.com

Salon de coiffure et d'esthétique Bio : Organic Spa and Hair : +377 97 77 03 03

SAVOURER :

Marché de la Condamine et Marché de la Place d'Armes : www.mairie.mc

Magasin bio : SOLISBIO : 7 et 9 Rue Terrazzani (avec coin snack)

BRASSERIE DE MONACO : Brasse de la Bière Made in Monaco :

www.brasserie demonaco.com

Toutes les informations et les partenaires de l'opération Monaco lutte contre le gaspillage alimentaire : www.gaspillagealimentaire.mc/

Les huîtres de Monaco : Les Perles de Monaco - Quai Jean-Charles Rey

De la pizza bio et sans gluten : www.aperopizzaetc.mc

L'inattendue et Eat Juice : www.vitasensys.eu/food/eat-juice.php

TOURISME D'AFFAIRES :

Le Centre de Congrès éco-certifié : www.grimaldiforum.com

Convention Bureau : www.monaconventionbureau.com

Toute l'information détaillée est sur www.visitmonaco.com



monaco.
tourisme responsable

Direction du Tourisme et des Congrès

2a, boulevard des Moulins

98030 Monaco Cedex

Tél. +377 92 16 61 16

Fax +377 92 16 60 00

dtc@gouv.mc